

Campus de Jarlard  
Route de TEILLET

**ALBI**

De 8h45 à 16h30

**JEUDI 6 OCTOBRE 2022**

**ÉCOLE DES MINES ALBI-CARMAUX**

COLLOQUE NATIONAL

**MALADIES INFANTILES,**

**HABITAT,**

**PERTURBATEURS  
ENDOCRINIENS**

**DOSSIER DE  
PRESSE**



*Événement professionnel ouvert au public*

à l'initiative  
du Réseau Environnement Santé,  
en partenariat avec  
le Conseil Départemental du Tarn

Avec le soutien de



# PRÉSENTATION DU COLLOQUE

*Les Perturbateurs Endocriniens ont comme spécificité d'agir principalement pendant les périodes sensibles de la grossesse et de la petite enfance. Ils apparaissent de plus en plus comme une cause majeure des maladies de l'enfant.*

Les données scientifiques montrent un lien fort entre exposition maternelle, mais aussi exposition de l'enfant, et maladies infantiles comme l'asthme, le TDAH (Troubles du Déficit d'Attention et d'Hyperactivité), certains cancers, les troubles du langage, l'obésité, la puberté précoce,...

Une étude publiée début 2022 dans *Science* fait la démonstration que l'exposition à un mélange de perturbateurs endocriniens pendant la grossesse a des effets sur le bon fonctionnement du cerveau des enfants, avec en particulier un risque multiplié par 3,3 de retard de langage chez les enfants fortement exposés avant la naissance.

**L'environnement intérieur est une des principales sources d'exposition** dans la mesure où c'est un lieu majeur d'émission des grandes familles de Perturbateurs Endocriniens et que nous y passons 90% de notre temps.

**La Commission Européenne a intégré dans sa feuille de route «Produits Chimiques», publiée le 25 avril dernier, l'interdiction d'ici 2030 de ces «poisons du quotidien».**

**Ce colloque s'inscrit dans l'alerte lancée par le HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique) et le HCFEA (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age) dans leur avis du 15 octobre 2019 :**

*« Les données sur l'enfant sont nombreuses mais dispersées, incomplètes et manquent d'exploitation, de synthèse et de visibilité. Un effort de recherche accru doit porter sur les effets des perturbateurs endocriniens et le développement global des enfants. Ceci passe par le développement de la biosurveillance et des travaux sur le lien entre ces expositions et les atteintes à la santé dans cette population particulièrement exposée et sensible que sont les enfants. »*

Récemment, l'Inserm Paris Port Royal a publié les données montrant une croissance de la mortalité infantile en France depuis 10 ans en appelant **« de façon urgente (à) une investigation en profondeur pour comprendre les causes et préparer les actions correctives ».**

**Ce colloque aura deux dimensions :**

**-scientifique** : pour faire connaître les données majeures les plus récentes

**-politique** : pour faire état des leviers que peuvent mobiliser les collectivités territoriales

***Ce colloque s'adresse aux professionnels de la protection maternelle et infantile, aux professionnels de l'habitat et du bâti, ainsi qu'aux collectivités qui peuvent agir notamment par le levier de la commande publique.***

## CONTACTS PRESSE

Nathalie FERRAND-LEFRANC – 06 22 06 60 15 - [contact@reseau-environnement-sante.fr](mailto:contact@reseau-environnement-sante.fr)

Béatrice GRAU - 06 72 80 29 21 - [beatrice.grau@tarn.fr](mailto:beatrice.grau@tarn.fr)

*Le RES a été créé en 2009 avec l'objectif de mettre la Santé Environnementale au cœur des politiques publiques. Sa première campagne a abouti à l'interdiction du Bisphénol A dans les biberons, en France et, dans les 6 mois qui ont suivi, dans l'ensemble de l'Union Européenne. L'action du RES a abouti également à l'interdiction du perchloréthylène dans les pressings et à l'adoption de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens (SNPE).*

*A l'origine de la charte des Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens (VTSPE), le RES a l'ambition de créer un réseau européen des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens. Cette charte est citée en référence par le Comité Européen des Régions et par le Parlement européen dans les avis adressés à la Commission Européenne. Le Conseil Départemental du Tarn est le 1er département signataire de la charte VTSPE. 1 Français sur 2 est dans une collectivité locale qui a signé la charte.*

# Le Conseil Départemental du Tarn s'engage contre les Perturbateurs Endocriniens

**Dans un souci de préserver la santé des Tarnais et notamment des jeunes, le Conseil départemental du Tarn est pleinement engagé dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens.**

Premier Département de France signataire de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » dès avril 2019, il poursuit sa politique de lutte contre ces éléments nocifs pour la santé.

Plusieurs actions ont déjà été engagées :

- Création et diffusion d'un livret d'information : « Ma maison sans perturbateurs endocriniens » ;
- Le Plan Départemental de Lutte contre les perturbateurs endocriniens 2019-2021 a été adopté en 2019, et comprend 26 actions articulées autour de 4 axes majeurs : éco-exemplarité, prévention, sensibilisation de la population et évaluation ;
- Le collège Thomas Pesquet, à Castres répond aux attentes de plus en plus fortes des concitoyens en matière de transition énergétique. Le Département mène ainsi une politique d'amélioration de la qualité de l'air dans les bâtiments afin d'éviter certains matériaux nocifs pour la santé humaine ;
- La mise en place d'une politique forte « objectif territoire zéro plastique », notamment dans les restaurations collectives ;
- L'appel à candidature « ma crèche sans perturbateurs endocriniens » lancé en 2021 : 9 crèches candidates ayant pour objectif de réduire l'exposition des jeunes enfants aux perturbateurs endocriniens contenus dans des produits de consommation courante.

*« La problématique des perturbateurs endocriniens constitue bel et bien un enjeu majeur de santé publique du 21<sup>e</sup> siècle. À nous de changer nos pratiques pour préserver la santé des Tarnais ! »*

*Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn*



<https://www.tarn.fr/actualites/plan-departemental-de-prevention-et-de-lutte-contre-les-perturbateurs-endocriniens-bilan-des-actions-menees-en-2019>

# LE PROGRAMME

## 09h15 - 10h15 INTRODUCTION

### **Le Département, acteur en Santé environnementale**

Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental du Tarn

### **Les maladies infantiles, cible de la campagne Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens**

André CICOLELLA, Chimiste, Toxicologue, et Président du RES

### **Présentation du rapport parlementaire d'information « Santé Environnementale : une nouvelle ambition »**

Bernard JOMIER, Sénateur, Membre de la commission des Affaires sociales

## 10h15 - 10h45 Constats et enjeux

### **Le cerveau de l'Enfant en danger**

Pr Jean-Baptiste FINI, biologiste spécialiste des perturbateurs endocriniens au sein du laboratoire Physiologie moléculaire et adaptation, au Muséum national d'histoire naturelle à Paris (CNRS-MNHN)

### **La Santé de l'Enfant : un enjeu négligé ?**

Pr Francelyne MARANO, Ex-présidente de la Commission spécialisée Risques liés à l'environnement du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)

## 11h00 - 12h30 Quels outils d'observation ?

### **Pollution de l'environnement intérieur : bilan des études menées en France**

Corinne MANDIN, Chimiste, spécialiste des expositions aux polluants de l'air intérieur

### **Maladies infantiles, les données CPAM**

CPAM du Tarn (sous réserve)

### **Les actions de prévention en matière de santé environnementale menées par la PMI du Tarn**

Marie-Christine COSTES MAURIN et Marie-Lyse RAMIREZ, PMI du Tarn

### **Quelles actions de protection de la périnatalité ?**

Carole ALARCON, IREPS Occitanie

## 14h00 - 16h00 Table ronde - Quelles actions ?

### **Projet CRECH-PEfree : approche scientifique de la contamination des crèches par les COSV-PE**

Suzanne DÉOUX, Présidente de Bâtiment Santé Plus

### **Une crèche sans PE, c'est possible !**

Audrey POUPIN, Directrice de la crèche labellisée Ecolo-crèche «La ronde des âges»

### **Présentation du guide RecoCrèches BATI-RENO de l'ARS Nouvelle Aquitaine : un outil pour tous les métiers**

Anne LAFOURCADE, Dirigeante de l'agence alicse et co-auteur du guide RecoCrèches

### **La commande publique, l'expérience de la Nouvelle-Aquitaine**

Anne BENTZ, animatrice technique de l'Association Nouvelle-Aquitaine des Achats publics Responsables (3AR)

### **La démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO), un outil pour prendre en compte les questions de santé**

Christophe PRINEAU, Référent Territorial et Coordinateur des Démarches QDO-BDO

### **Construction et rénovation de l'habitat social, quelle attention aux PE ?**

Philippe ASPAR, Directeur de Tarn Habitat

## 16h00 - 16h30 Conclusion

Bernard JOMIER, Sénateur, Membre de la commission des Affaires sociales

André CICOLELLA, Chimiste, Toxicologue, et Président du RES

Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental du Tarn

Vincent BOUNES, Vice-Président Santé Région Occitanie (sous réserve)

DREAL Occitanie (sous réserve)

## Le Département, acteur en Santé environnementale



En signant en 2019 la charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens », **M. Christophe RAMOND**, Président du Conseil Départemental du Tarn, a impulsé une dynamique pionnière en mobilisant l'ensemble des services du Département pour élaborer un Plan Départemental triennal de Prévention et de Lutte contre les Perturbateurs endocriniens qui a été adopté par l'Assemblée départementale le 27 juin 2019. Ce plan, le premier de France, est structuré autour de 10 engagements.

En savoir plus : <http://www.departements.fr/evenement/audition-de-ladf-representee-christophe-ramond-president-departement-tarn-cadre-de-mission-dinformation-perturbateurs-endocriniens-presents-contenan/>

## Les maladies infantiles, cible de la campagne VTSPE

**M. André CICOLELLA** est chimiste, toxicologue et président du RES. Il est entré à l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) en 1971 où il a notamment organisé un colloque international sur les effets des éthers de glycol utilisés dans les produits ménagers et les médicaments. En 1994, il développe la Santé environnementale à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) en tant que conseiller scientifique. Il a été chargé de l'enseignement en santé environnementale à l'École des Affaires Internationales de Sciences-Po Paris. Il est à l'origine de la création de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement (AFSSS) en 2000. Fondateur et président de Sciences Citoyennes de 2002 à 2009, il a lancé, avec le soutien de diverses ONG, le RES dont il est le président depuis 2009.



**Les professionnels de santé constatent une forte progression du nombre de maladies infantiles, tels que l'asthme, les troubles du langage ou encore les troubles du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). La mortalité infantile, quant à elle, a progressé au cours de ces dix dernières années.**

Les inégalités d'exposition aux phtalates et la répartition dans la population de la prévalence de ces maladies sont encore très peu renseignées. Pourtant il s'agit d'un gradient social qui pourrait aisément régresser en agissant sur l'environnement. Marqueur social connu, les troubles du langage traduisent notamment l'impact des inégalités sociales sur les performances scolaires. Alors que le retard de lecture touchait en moyenne 12,7 % des enfants en 2008, ce taux s'élevait à 24 % (1 enfant sur 4 !) dans les écoles des secteurs défavorisés et seulement 3 % des secteurs privilégiés. **Les Perturbateurs Endocriniens sont aujourd'hui identifiés comme une cause majeure, liée à une exposition pendant la grossesse ou à l'exposition directe de l'enfant, de ces maladies infantiles. Ces sources proviennent pour partie de l'habitat collectif et individuel. Cela ouvre la voie à une action sur cet environnement pour faire reculer ces maladies infantiles.**

Les Départements ont un rôle particulier à jouer en raison principalement de la gestion de la Protection Maternelle et Infantile, mais aussi de leur implication dans la gestion de l'habitat collectif comme individuel.

En savoir plus : <http://www.reseau-environnement-sante.fr/>

## « Santé Environnementale : une nouvelle ambition »



**M. Bernard JOMIER** est médecin généraliste, Sénateur de Paris, membre de la commission des Affaires sociales, et co-rapporteur avec Mme Florence LASSARADE du rapport d'information « Santé Environnementale : une nouvelle ambition ».

**La santé environnementale est ancrée dans notre quotidien et suscite des préoccupations croissantes : 7 Français sur 10 sont convaincus que l'environnement a un impact sur la santé.** Pour les rapporteurs, la marginalisation de la santé environnementale dans un système de santé centré sur le curatif n'est plus en phase avec ces attentes et avec la réalité des défis de réduction des inégalités de santé.

Dressant le constat d'une gestion en silos et d'un insuffisant portage politique de ces enjeux transversaux, ils appellent à un pilotage opérationnel et proactif, à une action au plus près des territoires afin de promouvoir une approche de proximité positive et intégrée de la santé environnementale et à un approfondissement des connaissances par un effort de recherche renforcé et coordonné. Le rapport formule 29 propositions destinées à mieux connaître l'impact des facteurs environnementaux, sensibiliser les décideurs publics comme le grand public et agir plus efficacement.

En savoir plus : [www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-479-notice.html](http://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-479-notice.html) / [www.senat.fr/senateur/jomier\\_bernard19683j.html](http://www.senat.fr/senateur/jomier_bernard19683j.html)

## Le cerveau de l'Enfant en danger



**Pr Jean-Baptiste FINI** est Professeur et biologiste spécialiste des perturbateurs endocriniens au sein du laboratoire Physiologie moléculaire et adaptation (PhyMA), au Muséum national d'histoire naturelle à Paris (CNRS-MNHN). Il étudie l'impact à court et long terme de l'exposition aux perturbateurs de l'axe thyroïdien. Au cours des 10 dernières années, il a participé à la mise au point d'un test permettant d'identifier les perturbateurs de la thyroïde au sein de l'équipe du Pr Barbara DEMENEIX, récompensée par la médaille de l'innovation par le CNRS en 2014. Il est membre du groupe de travail sur les perturbateurs endocriniens à l'ANSES.

**Grâce à une étude collaborative internationale impliquant 37 chercheurs d'une vingtaine de laboratoires européens et américains, dont l'équipe PhyMA (CNRS-MNHN), une corrélation établie entre un retard de langage chez des enfants et leur exposition à des polluants chimiques communs (phtalates, perfluorés, bisphénol A) pendant la grossesse, a pu être validée expérimentalement grâce à des modèles cellulaires et *in vivo*. Cet article publié le 18 février 2022 dans la revue *Science* ouvre la voie à une nouvelle stratégie d'évaluation des risques.**



Les découvertes scientifiques sont souvent sectorisées : des études épidémiologiques d'un côté et des études de laboratoire et des modélisations de l'autre. Cette étude parue récemment dans *Science* décrit une étude translationnelle intégrant un ensemble de données usuellement déconnectées les unes des autres.

Une étude épidémiologique (SELMA) basée sur une cohorte de 1800 femmes enceintes / enfants en Suède a permis de corréler des effets sur des enfants de 30 mois avec une exposition à un mélange de produits chimiques, subie *in utero*. Ces résultats ont ensuite été testés dans plusieurs laboratoires européens et nord-américains. Ce travail collectif démontre qu'**un cocktail de cinq phtalates, de trois composés perfluorés (PFAS), de bisphénol A et de triclosan, mesurés pendant la grossesse dans le sang ou l'urine des futures mères, affecte le nombre de mots que leurs enfants sont capables de prononcer à l'âge de 30 mois.**

Les résultats montrent que les enfants nés des 10 % de femmes les plus exposées avaient un risque triplé de retard de langage, par rapport à ceux nés des 10 % de femmes les moins exposées. Autrement dit : **un risque multiplié par 3,3 de retard de langage chez les enfants fortement exposés avant la naissance !**

Ce mélange de produits chimiques a ensuite été recréé afin d'en décortiquer les modes d'actions en laboratoire : des effets de perturbations hormonales (thyroïdienne, oestrogénique, cortico stéroïde) ont été démontrés à l'aide de cellules souches neurales humaines et de modèles aquatiques. L'hormone thyroïdienne est l'une des clés des voies hormonales affectées.

Des niveaux optimaux d'hormones thyroïdiennes maternelles sont nécessaires en début de grossesse pour la croissance et le développement du cerveau. « Il n'est donc pas surprenant que l'on retrouve une association entre un retard de langage et une exposition prénatale » commentent Barbara DEMENEIX et Jean-Baptiste FINI, tous deux auteurs seniors et professeurs du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.

C'est la première fois que l'utilisation conjointe de modèles cellulaires et aquatiques permet de valider le mode d'action supposé de la perturbation hormonale. Une reconstruction des réseaux de gènes modifiés par cette exposition au mélange permet d'apprécier la complexité des modifications engendrées au niveau cellulaire par ce mélange de produits chimiques.

En reliant ainsi différentes disciplines, et en proposant de nouveaux outils pour l'évaluation du risque, les scientifiques ont pu montrer que 54 % des femmes enceintes n'auraient pas été exposées à des doses problématiques si l'évaluation avait été faite sur le mélange de perturbateurs endocriniens et pas molécule par molécule.

En savoir plus :

- From cohorts to molecules: adverse impacts of endocrine disrupting mixtures, N. Caporale , M. Leemans (...), B. Demeneix JB Fini, et al. *Science*, 18 février 2022. <https://doi.org/10.1126/science.abe8244>
- [Communiqué du CNRS / Le Monde / The Conversation / Polytechnique insights](#)

## La sante de l'enfant : un enjeu négligé ?



Ex-présidente de la Commission spécialisée Risques liés à l'environnement du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), **Pr Francelyne MARANO** est professeur émérite de biologie cellulaire et toxicologie à l'Université de Paris. Elle a créé un laboratoire sur les mécanismes d'action des polluants atmosphériques à l'Université Paris Diderot et est auteure de nombreux livres et publications dont des ouvrages de vulgarisation scientifique.

Elle a participé à divers comités d'experts nationaux et européens dans le domaine de la toxicologie environnementale. Elle a été présidente du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement (AFSSE) à sa création. Elle a été impliquée dans l'élaboration des quatre Plans nationaux Santé Environnement (PNSE) et dans leur suivi. Elle a été membre fondatrice et présidente de la Société française de santé environnement (SFSE).

**Le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et le Haut Conseil de la Famille de l'Enfant et de l'Age (HCFEA) ont émis en date du 15/10/19 un « Avis relatif aux données de recherche et études sur la santé et le développement global de l'enfant » et recommande en conclusion : « Un effort de recherche accru doit porter sur les effets des perturbateurs endocriniens et le développement global des enfants. »**



**Le Groupe de travail « Enfants » du HCSP a précisé cette position en avril 2020.** Les conséquences de l'exposition aux perturbateurs endocriniens font l'objet d'un développement spécifique « L'enjeu sanitaire est majeur et mérite de mobiliser et d'agir avec détermination. [...] La logique de cette épidémie est donc que des expositions subliminales ont un impact certes modéré au niveau individuel, mais considérable au niveau d'une population. »

En savoir plus :

- Avis du HCSP/HCFEA : <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=743>  
Article revue Santé Publique : <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2020-4-page-329.html>
- Page personnelle de F. MARANO sur le site du HCSP : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Personne?clef=2214>  
<https://www.researchgate.net/profile/Francelyne-Marano/research>

Ses derniers livres : « Toxique ? Santé et Environnement : de l'alerte à la décision » avec Robert Barouki et Denis Zmirou 2015, et « Faut-il avoir peur des nanos ? » 2016 aux éditions Buchet-Chastel, « Notre air est-il respirable ? » avec Lise Loumé 2018 aux éditions Quae. « Les méthodes alternatives en expérimentation animale, pratiques et éthique » 2020 aux éditions Quae.

## Pollution de l'environnement intérieur : bilan des études menées en France

**Mme Corinne MANDIN** est ingénieur chimiste. Ses recherches portent sur les expositions de la population aux substances chimiques présentes dans les lieux de vie. Après 8 ans passés à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) où elle a animé le réseau "Santé Environnement Intérieur", elle a ensuite coordonné l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) de 2009 jusqu'à fin septembre 2022.



**Utilisés comme agents plastifiants dans de nombreux matériaux et objets de consommation, les phtalates sont présents dans tous les environnements intérieurs**, dans l'air et/ou dans les poussières déposées au sol et sur les surfaces. Dans les logements par exemple, DEHP, BBP, DiNP, DiBP et DBP sont présents dans les poussières au sol de 100% des logements qui accueillent au moins un enfant de moins de 6 ans. Dans l'air des salles de classe, DEP et DiBP sont systématiquement détectés dans toutes les écoles du parc métropolitain. Les expositions sont donc importantes : par inhalation, mais également par ingestion non intentionnelle des poussières en particulier par les enfants dont les contacts main-bouche sont fréquents, et par voie cutanée comme le montrent des études récentes.

En savoir plus : [www.researchgate.net/profile/Corinne-Mandin](https://www.researchgate.net/profile/Corinne-Mandin) / [fr.linkedin.com/in/corinne-mandin-04a2b3197](https://fr.linkedin.com/in/corinne-mandin-04a2b3197)

## Maladies infantiles, les données CPAM

L'opération zéro phtalates proposée par le Réseau Environnement Santé est mentionnée dans l'encadré 15 du rapport Charges & Produits 2023 de la CNAM : « Une action innovante conduite par le réseau de l'Assurance Maladie : la prévention des risques liés aux perturbateurs endocriniens ».

Les Caisses primaires d'Assurance Maladie de l'Aisne et de l'Indre mettent en effet en œuvre depuis octobre 2021 une action de prévention des risques liés aux perturbateurs endocriniens dans le cadre du parcours maternité. Cette action, qui cible la période des 1000 premiers jours et les enfants de 0 à 18 ans, concerne tout particulièrement les phtalates qui sont impliqués dans huit grandes pathologies infantiles.

Plusieurs actions sont conduites dans le cadre de ce programme de prévention, visant à proposer une offre de service en santé environnementale à destination des différents publics et partenaires dont la réalisation d'un tableau de bord permettant de disposer d'un état des lieux sanitaire des 0-18 ans à partir d'indicateurs issus des bases de données de remboursement, dans un premier temps concernant l'asthme, le TDAH, et les troubles du langage. Ci-dessous les données obtenues pour Hauts-de-France (HdF) et Centre-Val de Loire (CVdL), et à une échelle plus fine par Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Ces données peuvent être générées par les CPAM pour chaque région, département et CPTS.

Mettre en place le suivi d'indicateurs sanitaires spécifiques sur le territoire pour guider l'action (tableau de bord)

	Région		Département		CPTS	
	CVdL	HdF	Indre	Aisne	Châteauroux	Hauts-de-l'Aisne
Troubles du langage	3,5 %	5,5 %	2,7 %	3,5 %	2,1 % → x2	4,2 %
TDAH	0,6 %	0,7 %	0,3 %	0,7 %	0,4 %	0,7 %
Asthme	1,8 %	2,1 %	1,7 %	1,6 %	1,8 %	1,6 %

Données SNDS (DCIR - Profil 60 : Consommation de soins)



Caisse nationale

De plus, dans le communiqué accompagnant la sortie du rapport Charges & Produits, la CNAM a notamment annoncé un repérage systématique des troubles visuels et de langage à l'école pour tous les enfants de 3 ans.

En savoir plus : [Rapport Charges et produits pour 2023](#) / [Synthèse du rapport](#) / [Communiqué CNAM](#) / [Site du RES](#)

## Les actions de prévention en matière de santé environnementale menées par la PMI du Tarn

Mme Marie-Lyse RAMIREZ est infirmière puéricultrice depuis décembre 2010 et travaille au sein du service départemental de PMI du Tarn depuis janvier 2011. Depuis septembre 2020 elle est puéricultrice de territoire PMI albigeois et s'est formée avec une partie de son équipe à la formation FEES en 2021.

Mme Marie-Christine COSTES MAURIN est Infirmière-puéricultrice, cadre supérieur de Santé, et travaille au sein du service départemental de PMI du Tarn depuis juin 1987. Elle est responsable de la Mission d'Accueil du Jeune Enfant secteur Sud du département depuis avril 2016, et a en charge les agréments des assistants maternels et l'accompagnement dès la création des structures de son territoire d'intervention.

**La santé environnementale et plus particulièrement les perturbateurs endocriniens sont des thèmes de prévention abordés systématiquement dans les différentes activités des professionnelles de PMI.**

Dans le cadre de l'accueil à domicile, les équipes d'évaluations sensibilisent les assistants maternels à proposer un environnement sain de leur domicile dans le cadre de leur activité professionnelle. Dans le cadre du plan Départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs Endocriniens, le département du Tarn et la caisse d'allocations familiales ont souhaité promouvoir les démarches de santé environnementales dans les établissements d'accueil du jeune enfant. Une formation commune et un accompagnement sont en train d'être mis en place. Les nouvelles réglementations (Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil) imposent un accueil en limitant l'exposition aux perturbateurs. Le service de PMI est vigilant à la mise en place dès la construction et tout au long de l'activité de l'établissement. Les différentes formations, colloques, journées auxquelles le Département du Tarn a donné accès, ont permis aux professionnelles d'affiner leurs connaissances afin d'accompagner au mieux les familles au quotidien mais aussi de créer des outils (questionnaire créé par les sages-femmes) et des actions (ateliers collectifs) à destination des parents et futurs parents.

En savoir plus : [www.tarn.fr/votre-departement/agit-a-vos-cotes/pour-la-sante/protection-maternelle-et-infantile-de-la-famille](http://www.tarn.fr/votre-departement/agit-a-vos-cotes/pour-la-sante/protection-maternelle-et-infantile-de-la-famille)

## Quelles actions de protection de la périnatalité ?

Mme Carole ALARCON est référente territoriale du Tarn pour le Drapps Occitanie, chargée de projets et formatrice pour l'Ireps Occitanie.

Le Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé Occitanie (Drapps) rassemble un réseau d'acteurs de la prévention et de la promotion de la santé présent sur le territoire Occitan. Le Drapps est financé et piloté par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) et porté par l'Ireps Occitanie (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé). Le Drapps réalise des actions sur l'ensemble de la région, bénéficiant de l'ancrage territorial des 11 référents territoriaux de l'Ireps Occitanie et de la présence des Codes (Gard et Hérault).



Au croisement de la recherche, la formation et l'action ; le dispositif régional s'appuie sur les expertises des territoires afin de répondre au mieux et au plus près des besoins des populations en matière de promotion de la santé. Le dispositif propose des outils et des formations pour favoriser la montée en compétence de ces acteurs. En particulier le Drapps a organisé ces dernières années une série de Journées d'Échanges Régionales (JER) sur le thème de la périnatalité vu sous le prisme de la santé environnementale :

- « Puberté(s) précoce(s) et perturbateurs endocriniens », le 23 novembre 2021 en webconférence
- « Périnatalité & santé environnement », en novembre et décembre 2020 en visioconférence
- « Petite enfance : les troubles du développement du jeune enfant », le 19 novembre 2019 à Carcassonne
- « Petite enfance : les étapes du développement du jeune enfant », le 27 novembre 2018 à Carcassonne

En savoir plus : [www.ireps-occitanie.fr](http://www.ireps-occitanie.fr) / [drapps-occitanie.fr/les-rencontres/les-journees-dechanges-regionales](http://drapps-occitanie.fr/les-rencontres/les-journees-dechanges-regionales)

## Projet CRECH-PEfree : approche scientifique de la contamination des crèches par les COSV-PE



Dr Suzanne Déoux est Docteur en médecine, Professeur associé honoraire à l'Université d'Angers, Conceptrice du Master RISEB Risques en santé dans l'environnement bâti, Présidente de Bâtiment Santé Plus et initiatrice du colloque Défis Bâtiment Santé et des Trophées Bâtiment Santé, Fondatrice de MEDIECO Conseil & Formation.

**Le projet CRECH-PEfree (2022-2024) a pour objectif la limitation des composés organiques semi-volatils (COSV) perturbateurs endocriniens dans l'air et les poussières des crèches (phtalates et retardateurs de flamme).**

Le projet CRECH-PEfree s'inscrit dans le besoin d'amélioration des connaissances sur les concentrations de ces polluants émergents d'intérêt sanitaire majeur, notamment chez les jeunes enfants. Ces substances ne sont pas mesurées dans le cadre de la surveillance de la QAI des établissements recevant du très jeune public. Or, les principales familles de COSV-PE identifiés dans les bâtiments sont les phtalates et les retardateurs de flamme pour lesquels il manque des connaissances sur leur concentration dans les crèches, leur répartition gaz/particules et la contribution des principales sources d'émission : produits de construction, de décoration, d'ameublement, d'entretien, d'hygiène,... Un échantillon de quatre crèches à Toulouse ont été sélectionnées pour un travail méticuleux d'identification des multiples sources présentes dans ces lieux d'accueil.



Les connaissances acquises dans cette étude permettront de mettre en œuvre des actions de réduction, voire d'élimination durable, des COSV-PE, notamment grâce à l'élaboration de clauses sanitaires introduites dans les marchés publics. Ce projet vise également à une mobilisation professionnelle, sociale et institutionnelle pour aider au développement d'une politique systématique d'élimination des sources des PE.

En savoir plus : [www.defisbatimentsante.fr](http://www.defisbatimentsante.fr) / <https://www.medieco.fr> / [Projet CRECH-PEfree](http://Projet CRECH-PEfree)

## Une crèche sans PE, c'est possible !

**Mme Audrey POUPIN** est directrice de la crèche mutualiste « La Ronde des âges », ouverte depuis le 10 septembre 2019 à Toulouse., qui a obtenu le label Ecolo crèche®. Ce label de développement durable, dédié à la petite enfance, vise notamment à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels dans les lieux d'accueil. La Mutualité Française Haute-Garonne a fait le choix, pour ce bâtiment, d'une construction la plus respectueuse possible de l'environnement avec une ossature bois dotée de matériaux d'isolation et de peintures écocertifiés. Le nettoyage se fait en grande partie à la vapeur, afin d'éviter la mise en contact des enfants avec des produits chimiques, contacts souvent plus importants dans les crèches où les normes de nettoyage et de désinfection sont très strictes.



En savoir plus : <https://occitanie.mutualite.fr/actualites/la-ronde-des-ages-recompensee-par-le-label-ecolo-creche/>  
<https://label-vie.org/la-demarche/label-ecolo-creche/>

## Présentation du guide RecoCrèches BATI-RENO de l'ARS Nouvelle Aquitaine : un outil pour tous les métiers



**Mme Anne LAFOURCADE** est ingénieure chimiste, elle a créé à Bordeaux en 2015 l'agence de conseil alicse pour contribuer à diminuer l'exposition des populations aux substances chimiques les plus préoccupantes via notamment le programme SAFE-Li, et le programme RecoCrèches (soutenus par l'ARS Nouvelle-Aquitaine). SAFE-Li est devenu en 2021 une entreprise sociale et solidaire dirigée par son associée Mme Anne Sophie MOUSSA, docteure en pharmacie.

Elle présentera le guide RecoCrèches de L'ARS Nouvelle-Aquitaine, rédigé dans le cadre de sa stratégie santé environnement petite enfance. Ce second guide de recommandations est dédié, cette fois, aux crèches à bâtir ou à rénover. Il s'adresse aux gestionnaires des établissements et services petite enfance ainsi qu'à tous les professionnels qui gravitent autour de la construction : architectes, artisans, acheteurs publics.... Ils y trouveront des recommandations simples ou plus poussées pour agir pour la santé des enfants dans le respect des contraintes de leur métier.



En savoir plus : <http://www.alicse.fr/> / <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr>

## La commande publique, l'expérience de la Nouvelle-Aquitaine

**Mme Anne BENTZ** est animatrice technique, chef de projet achats publics responsables, de l'Association Nouvelle-Aquitaine des Achats publics Responsables (3AR).

L'association 3AR est actuellement présidée par Mme Nadine RIVET, Adjointe à la petite enfance de la Ville de Limoges, qui est notamment à l'origine de l'emblématique plateau en porcelaine de Limoges, sans PE, spécialement conçu, grâce à une technique innovante, pour remplacer dans les crèches les assiettes incassables en mélanine.



Depuis 2006, le réseau 3AR favorise les échanges sur les achats publics responsables. Afin d'appuyer l'évolution des métiers, 3AR propose une offre de services, en Nouvelle-Aquitaine, composée de formations, newsletters, rencontres thématiques, conseils minutes, accompagnements, retours d'expérience et sourçage. Le réseau 3AR propose régulièrement des webinaires et formations autour des prescriptions santé environnementale dans les marchés publics pour les EAJE.

En savoir plus : [3ar-na.fr/thematiques/sante-environnementale/](http://3ar-na.fr/thematiques/sante-environnementale/) / [www.limoges.fr/pratique/lutte-contre-les-perturbateurs-endocriniens](http://www.limoges.fr/pratique/lutte-contre-les-perturbateurs-endocriniens)

## La démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO), un outil pour prendre en compte les questions de santé



**M. Christophe PRINEAU** est référent territorial & Coordinateur des Démarches QDO-BDO chez Envirobat Occitanie depuis près de 10 ans. Envirobat Occitanie est un réseau d'acteurs professionnels et centre de ressources de l'aménagement et de la construction durables en Occitanie qui a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et des quartiers en Occitanie. Sa mission est d'accompagner l'évolution des pratiques des professionnels de la construction et de l'aménagement dans les enjeux de la transition énergétique et écologique.

**Portée par Envirobat Occitanie, la Démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO) est un outil pédagogique d'accompagnement et d'évaluation sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux, pour construire ou rénover un bâtiment en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale, dans un contexte adapté à toutes les spécificités de notre région** (méditerranée, plaines & collines, montagnes). La Démarche BDO apporte un bénéfice durable aux projets de construction ou de réhabilitation. L'objectif est de faire en sorte qu'un projet durable soit aussi simple qu'un projet classique.

Choisir la démarche BDO c'est :

- accéder à un outil d'aide à la décision sur la qualité environnementale des bâtiments,
- bénéficier d'un accompagnement humain et technique,
- adapter le projet aux spécificités de notre région,
- améliorer le projet en le faisant évaluer par une commission interprofessionnelle,
- monter en compétence grâce aux retours d'expériences de la commission d'évaluation,
- anticiper le coût global du projet,
- dynamiser le territoire et les filières locales,
- valoriser l'engagement des acteurs du projet en faveur du développement durable,
- bénéficier de dispositifs d'aides financières.

En savoir plus :

Vidéo de présentation de la démarche BDO : <https://www.envirobat-oc.fr/La-Demarche-Batiments-Durables-Occitanie-en-video>

Livret des opérations reconnues BDO : <https://www.envirobat-oc.fr/Selection-doperations-reconnues-BDO-Edition-2021>

## Construction et rénovation de l'habitat social, quelle attention aux PE ?

Ingénieur de formation en aménagement durable, **M. Philippe ASPAR** a commencé sa carrière en tant que fonctionnaire d'Etat au Ministère de l'équipement. Passionné par les thématiques environnementales, sociales et d'aménagement, il est le Directeur Général de Tarn Habitat depuis 2 ans, et travaille dans le logement social depuis 15 ans



Une des fonctions primaires du logement est de se mettre à l'abri des dangers extérieurs. Se sentir en sécurité dans son logement est donc essentiel et pour un bailleur y veiller est important. Au nombre de risques établis réglementairement (solidité, étanchéité, amiante, plomb, termites, radon, gaz, électricité, ascenseur, incendie, sanitaires,..) se cumule d'autres risques pas toujours pris en compte (qualité de l'air notamment dont les perturbateurs endocriniens). Les évolutions des réglementations dans le temps, des produits commercialisés, la multiplicité des intervenants et des interventions rendent délicate la connaissance fine de ce qui est réalisé. Des méthodes de connaissance des logements et de suivi des travaux voire des démarches qualité sont indispensables.

En savoir plus sur le site de Tarn habitat : <https://www.tarnhabitat.fr/>

## Informations pratiques

**Lieu :** Amphithéâtre d'Honneur - IMT Mines Albi

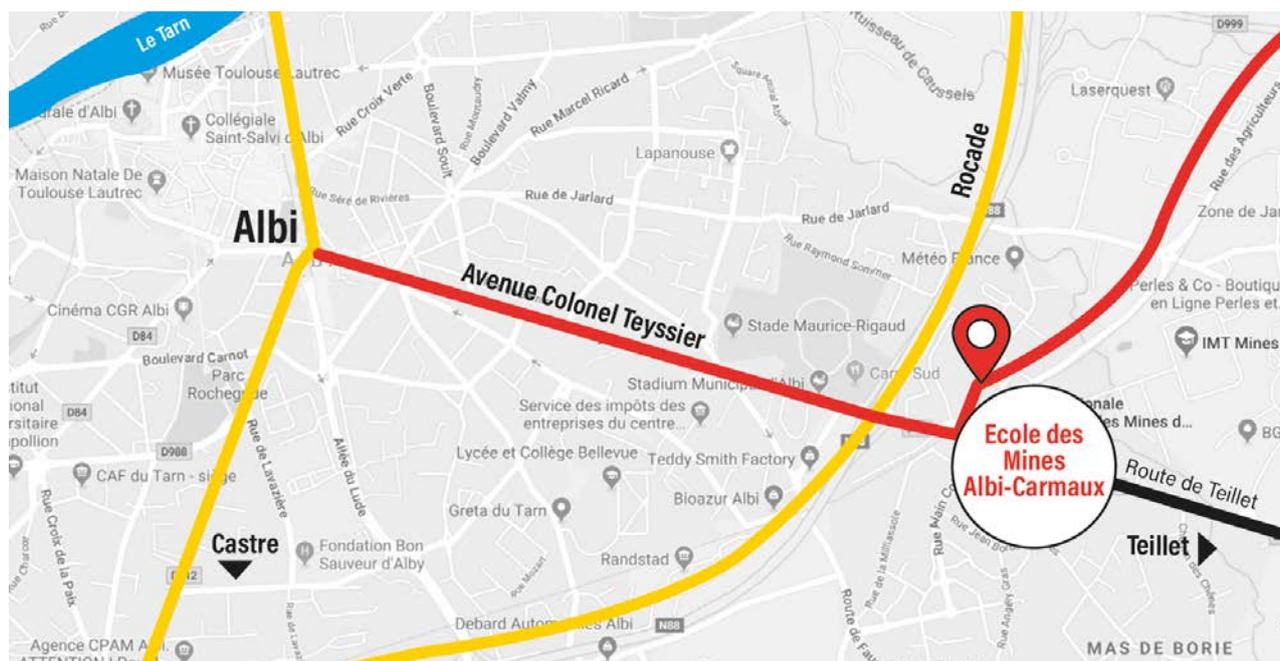
Ecole des Mines Albi-Carmaux - Campus de Jarlard, Route de TEILLET, 81013 ALBI

**Publics :** Ce colloque, ouvert au grand public, s'adresse aux professionnels de la protection maternelle et infantile, aux professionnels de l'habitat et du bâti, ainsi qu'aux collectivités qui peuvent agir notamment par le levier de la commande publique.

**Inscription gratuite obligatoire en ligne (HelloAsso) jusqu'au 3 octobre 2022 :** <https://bit.ly/ALBI6OCT22>

**Restauration :** Possibilité de buffet sur place (18€), réservation obligatoire (par CB), avant le 30 septembre, à l'inscription sur HelloAsso.

Information : 07 85 37 94 80



Département du Tarn

Colloque « Santé Environnementale, Perturbateurs Endocriniens, quelles conséquences pour nos enfants ? » (2019) → [Les actes](#)